

Corneilles-en-Parisis, le 24 juin 2025

OBJET : TÉLÉ INSCRIPTION ET INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Votre enfant a obtenu son affectation dans notre établissement.

Vous devez maintenant procéder à son inscription

La procédure d'inscription en Seconde professionnelle familles de métiers et 1ère année de CAP se fait désormais par l'intermédiaire d'un télé-service.

<https://teleservices.ac-versailles.fr/>

Cette application web, disponible avec un identifiant et mot de passe qui vous ont été fournis par votre collège d'origine, permet :

- ✓ De consulter en ligne l'établissement d'affectation de votre enfant
- ✓ De remplir la fiche de renseignements
- ✓ De télécharger les documents d'inscription
- ✓ De connaître les jours et horaires d'ouverture du service des inscriptions.

L'inscription en ligne est ouverte **du VENDREDI 27 JUIN 2025 au JEUDI 3 JUILLET 2025 (12h)**

En l'absence de démarche de télé-inscription au JEUDI 3 JUILLET 2025, la place est susceptible d'être proposée à un autre élève.

Les parents dépourvus d'un ordinateur et/ou d'internet pourront avoir accès sur place à un poste informatique pour la télé-inscription (sous réserve d'attente).

Vous devrez ensuite vous présenter au lycée, avec les documents renseignés et signés, ainsi que les pièces nécessaires, aux **dates et heures suivantes** :

Le service des inscriptions du lycée Le Corbusier sera ouvert

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vendredi 27/06, lundi 30/06, mardi 1/07, mercredi 2/07

Fermeture jeudi 3 juillet à 16h00.

- **Sans dossier complet le jeudi 3 juillet 2025**, nous serons amenés à penser que votre enfant ne souhaite pas poursuivre sa formation dans notre établissement et considérerons sa place vacante pour être attribuée à un autre candidat.
- **Désistement** : si vous ne souhaitez pas ou plus, inscrire votre enfant au lycée le Corbusier (modification du projet professionnel, inscription dans une autre structure...), nous vous remercions de nous prévenir par téléphone (01.39.78.48.98 Service des inscriptions) et de nous confirmer votre décision par mail à vie-scolaire1.0950656X@ac-versailles.fr ou par courrier au 2 rue Paul Bloch 95240 Corneilles-en-Parisis.
- Votre démarche permettra l'inscription d'un autre élève en attente sur liste supplémentaire.

⇒ **Suite au dos**

Liste des pièces nécessaires à la constitution du dossier

SERVICE DU SECRETARIAT ÉLÈVES

- Fiche de renseignements 2025-2026
- Autorisation de sortie valable pour toute la scolarité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto et verso)

SERVICE VIE SCOLAIRE

- 2 photos récentes d'identité (pour la carte lycéenne + pour l'enveloppe vie scolaire de l'élève)
- Enveloppe de l'élève

SERVICE MÉDICAL

- Questionnaire parental préalable à la visite médicale
- Questionnaire médical (Doc 3)
- Photocopie de la page des vaccinations du carnet de santé

SERVICE DE L'INTENDANCE (pour tous les élèves)

- Fiche d'inscription à la demi-pension ou à l'internat
- Attestation de quotient familial (www.caf.fr ou www.iledefrance.fr/equitables)
- RIB ou RIP

Pour les élèves boursiers : Fiche demande de bourse automatique
(À retirer auprès de l'Intendance, ou à récupérer sur internet)

Sans retour de toutes les pièces, l'élève sera inscrit comme externe.

INTERNAT : À fournir pour les nouveaux internes (hébergement à l'internat)

- Une caution de 45€ pour la clef de la chambre (remboursée à la restitution de la clef)

ASSOCIATION ÉLÈVES DE LA MAISON DES LYCÉENS

(chèque à l'ordre de la MDL) :

- 10 € pour les demi-pensionnaires et les externes
- 20 € pour les internes

△ Attention à bien signer tous les documents

~~~~~

**△ TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ / Aucun envoi n'est accepté.**

Dans l'attente de vous accueillir,  
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Aguibou DEMBELE, Proviseur